

Comité de pilotage Natura 2000

Le point sur les actions menées en 2011

Vendredi 2 mars, l'Association pour le Développement du Bassin-versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB) a tenu une réunion d'information à Bouin afin de présenter le bilan de l'animation Natura 2000 et les projets et les perspectives pour l'année en cours.

L'ADBVB présidée par Noël Faucher qui regroupe 41 communes du bassin-versant de la baie de Bourgneuf a été désignée par le préfet de la Vendée pour porter et animer la démarche Natura 2000 sur le site "Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts". Pour le comité de pilotage, présidé par Michel Deriez, c'était l'occasion de faire le point annuel sur les actions réalisées et de réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour continuer à préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités présentes sur le site.

Soutien financier

En 2003, un premier document d'objectifs avait été élaboré. Il visait à protéger les habitats : le marais, les dunes, la forêt et en mer, l'estran. En 2011, le document d'objectifs pour la préservation des oiseaux a été approuvé.

Depuis la création des mesures AgriEnvironnementales en 2007, un grand nombre



Le marais, habitat fragile, est protégé par les dispositifs mis en place dans le cadre de Natura 2000

d'agriculteurs et de sauniers travaillant sur plus de 17 263 ha de prairies et 260 ha de marais salants ont bénéficié des aides Natura 2000 pour un montant de 17 105 000 € sur cinq ans. Ce sont aussi près de 30 collectivités et particuliers qui ont obtenu un soutien financier pour des actions telles que le nettoyage raisonné des plages, notamment à Notre-Dame de Monts où a été mis en place un protocole de nettoyage des plages manuellement sur 3 300 m dont 1 440 m-financés par le contrat. L'objectif est le développement de l'habitat "laisses de mer" et la nidification du gravelot à collier interrompu. Des diagnostics ont également été menés sur les plages de Barbâtre et des Moutiers en Retz avec des résultats écologiques encourageants.

La restauration de lagunes, l'élaboration d'outil de sensibilisation, la réalisation de travaux d'entretien du marais ou encore l'assistance technique sont autant d'actions qui ont été menées durant l'année écoulée. Par ailleurs, quatre propriétaires privés (Bouin, Saint-Urbain, La Barre de Monts et Machecoul) se sont engagés dans la charte Natura 2000 en 2011 et bénéficieront d'exonération de taxe sur le foncier non bâti. Ces actions ont fait l'objet d'une communication sous forme de présentation du dispositif Natura 2000, de réunions publiques ou d'une nouvelle exposition, sous forme de panneaux, dont les collectivités peuvent bénéficier. Un site internet est également en ligne : www.baie-bourgneuf.com.

Perspectives 2012

Deux collectivités ont été

retenues en Pays de la Loire pour la restauration de milieux remarquables et sensibles : restauration de dunes en pays de Monts et la restauration de marais à Noirmoutier. 85 dossiers dans le cadre des mesures Agri Environnementales 2012 sont en cours de renouvellement et une série d'actions sur le suivi des oiseaux, la communication sur la pêche à pied et la communication sur les espèces invasives sont en attente d'accord.

Utile : contact, Julie Ayçaguer, chargée de mission Natura 2000, association pour le Développement du Bassin-versant de la Baie de Bourgneuf, impasse de la Gaudinière, 85630 Barbâtre. Tél. : 02 51 39 55 62/ 06 30 59 03 63, jaycaquer@baie-bourgneuf.com